

Département
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mille vingt cinq, le 18 décembre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge MERCIER, Maire.

Nombre de conseillers : 12

Nombre de présents : 10

Etaient présents : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, ROSTAING Jean-Pierre, MONIN Florence, GAS Marcel, HUMBERT Régis, POURCHERE Jean-Daniel, ROMATIF Julien, GENTIL Dominique, GUERRERO Elisabeth,

Absent excusé : CICORELLA Sébastien (pouvoir à GAS Marcel), FANJAT Pierre,

Date de la convocation : 11 décembre 2025

Secrétaire de séance : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia

Objet de la délibération : Rapport d'activité CCEBER 2024

Conformément à l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales, le rapport annuel d'activité 2024, de la Communauté de Communes d'Entre Bièvre et Rhône a été présenté au Conseil Municipal.

Vu le rapport soumis à sa présentation, le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité 2024 de la Communauté de Communes d'Entre Bièvre et Rhône.

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 18 décembre 2025

Le Maire,
Serge MERCIER

The image shows a blue circular official stamp of the 'COMMUNE DE PRIMARETTE' with a star in the center. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Serge Mercier'.